

Désormais dans votre commune, vous pouvez déposer tous vos emballages, sans exception, dans le conteneur jaune  
 emballages en métal, en papier-carton, briques alimentaires, mais aussi tous les emballages en plastique.  
 Les emballages en verre sont, eux, à déposer dans le conteneur à verre.

**1** C'est un emballage ?  
**Dans le conteneur de tri !**  
 Attention : seuls les emballages se trient, pas les objets ou la vaisselle.

**2** Inutile de le laver,  
 il suffit de bien le vider.

**3** Déposez vos emballages  
 en vrac dans le conteneur.

Votre collectivité s'engage avec Citeo pour le tri et le recyclage.

Un doute, une question sur le tri ?  
 05 55 12 12 87 - www.syded87.org



À jeter ? À trier ? Téléchargez l'appli Guide du tri



**SYDED**  
 HAUTE-VIENNE  
 tous éco-citoyens !



**CHEZ VOUS, TOUS  
 LES EMBALLAGES  
 SE TRIENT**

**À TRIER**



POTS ET BOCAUX EN VERRE



BOUTEILLES EN VERRE



**À TRIER**



BRIOLES ET EMBALLAGES  
 EN CARTON



BOUTEILLES ET FLACONS  
 EN PLASTIQUE

**NOUVEAU**



TOUS LES AUTRES EMBALLAGES EN PLASTIQUE



TOUS LES AUTRES EMBALLAGES EN METAL



EMBALLAGES EN METAL



**À JETER**



VAISSELLE EN VERRE OU EN PORCELAINE

OBJETS EN PLASTIQUE

**À TRIER**



CAHIERS, BLOC NOTES,  
 IMPRESSIONS



JOURNAUX, CATALOGUES,  
 PROSPECTUS



COURRIERS, ENVELOPPES,  
 LIVRES



Votre collectivité s'engage avec Citeo pour le tri et le recyclage.

Un doute, une question sur le tri ?  
 05 55 12 12 87 - www.syded87.org



À jeter ? À trier ? Téléchargez l'appli Guide du tri



**SYDED**  
 HAUTE-VIENNE  
 tous éco-citoyens !



**NOUVEAU**

A partir du 1<sup>er</sup> juillet 2020, sur le territoire du SYDED 87, vous pourrez trier la totalité de vos emballages en plastique et en métal.

Toutes les bouteilles



Tous les flacons et bidons



Toutes les barquettes



Tous les pots et les boîtes



Tous les sacs et sachets



Tous les films



Tous les emballages en métal y compris les petits



**Pas besoin de les laver, il suffit qu'ils soient bien vidés.**

**Et + d'emballages recyclés, c'est + de matière à réutiliser !**

**6** ...prêts à être transformés en produits finis.



**Nouveaux emballages :**  
bouteilles, flacons de lessive, de produits d'entretien, etc.  
**Produits fabriqués :**  
tubes, arrosoirs, pièces automobiles, fibre de rembourrage, puils polaires etc.

**1** Vous triez tous vos emballages en plastique...



**2** ...ils sont collectés et déposés au centre de tri.



**5** Ces nouvelles matières premières sont :

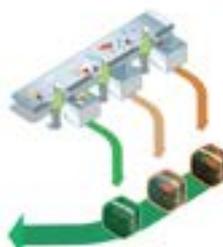
réduites en paillettes...

...puis en granulés.



**4** Les balles de plastique sont acheminées au centre de régénération.

**3** Le centre de tri sépare les matériaux et les compacte en balles.



À jeter ? À trier ? Téléchargez l'appli Guide du tri

